

ENQUIN LEZ GUINEGATTE
Salle des sports



EXPOSITION AVICOLE

LES 8 ET 9 DECEMBRE 2018

Championnat régional poule Marans
Régional pigeon CACHE

Ouvertures aux publics:
samedi 8 : 13h à 20h00
dimanche 9 : 9h à 17h00

Entrée : 2.50 €
gratuit pour les -12ans



Poules, Canards, Pigeons, Faisans, Cobayes, Lapins, Oies.....
Renseignements: Cercle Avicole Enquinois 06.11.25.25.36

Dimanche 16/12
Goûter de Noël
Comité des fêtes d'Enguinegatte
Tout Public
Salle des fêtes d'Enguinegatte **A partir de 16h**

En attendant Noël
ANIMEDIA vous propose les
mercredi à la Médiathèque

5-19 décembre
15h30 Lecture d'albums de Noël suivi d'ateliers créatifs

12 décembre 14h
Théâtre autour de l'album pour les 4-12 ans « Ferme ton bec » avec Patrick Pierron




Samedi 8 décembre 2018

Salle des fêtes ENGUINEGATTE

- A partir de 14H 30 :
Jeux de société, cartes...
Soupe à l'oignon, chocolat chaud.
Marche : Départ à 14h30 devant la salle des fêtes.
- 19H : Moules ou jambon, frites
buffet de dessert, café

21 H. LOTO

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Réservation (à rendre pour le 2 décembre à Mr Broquet Hervé au 25 rue d'Enquin. Tél : 06-38-90-96-35

Nombre de repas adultes (12 €) moules-frites : jambon-frites :
Nombre de repas enfants (6 €) moules-frites : jambon-frites :
Total à payer : Nom :

PHOTOS SOUVENIR...

Cérémonies du 11 novembre

Votre bulletin d'informations

INVITATIONS DEUX MILLE

dix neuf



Vous êtes cordialement invité à la cérémonie des vœux
d'Enguinegatte
Commune déléguée d'ENQUIN LEZ GUINEGATTE
le Dimanche 6 janvier 2019 à 11h00
salle des fêtes d'Enguinegatte



Vous êtes cordialement invité à la cérémonie des vœux
de la commune
d'ENQUIN LEZ GUINEGATTE
le Samedi 26 janvier 2019 à 18h00
salle des fêtes d'Enquin les Mines

FERMETURE DES MAIRIES—CONGES DE NOEL

La Mairie d'Enquin lez Guinegatte et la Mairie annexe d'Enguinegatte seront fermées :

- × A 17h le lundi 24 décembre et le 31 décembre
- × le mercredi 26 décembre 2018
- × le mercredi 2 janvier 2018.




Décembre 2018

Les échos du conseil

Infos-Association ACTE + Garantie Jeunes

Agenda

ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Dénomination de deux voiries communales

L'allée longeant les garages aux corons de Fléchinelle se nommera : **Allée des mineurs**



La voirie à Serny partant de la rue d'Aire vers la Lacquette se nommera : **Impasse de la Laquette**



Demande de subvention à la FDE pour l'éclairage public

Le conseil municipal décide de formuler auprès de la FDE une demande de subvention pour les travaux de réparation des points lumineux rue Adam et rue du Moulin ainsi que les travaux de création d'un point lumineux rue des Près.

Règlement salles des fêtes

A compter du 1er janvier 2019, un nouveau règlement applicable pour les salles d'Enquin et d'Enguinegatte entrera en vigueur.

Inscription sur les listes électorales

A compter du 1er janvier 2019, les listes électorales des communes ne sont plus révisées annuellement. Elles sont dorénavant extraites d'un répertoire national et sont révisées de manière permanente (inscriptions/radiations) par le Maire de la commune.

Une commission de contrôle comprenant trois membres (un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du justice) vérifie la véracité des opérations effectuées sur les listes.

Auparavant les citoyens pouvaient s'inscrire jusqu'au 31 décembre pour un scrutin l'année suivante.

A compter du 1er janvier 2019 ils pourront s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin, sauf pour les élections européennes de mai 2019 où la limite d'inscription est fixée au 30 mars 2019.

Les membres de la commission de contrôle de la commune sont : Délégués titulaires : Michel DUPUIS, Alice GUILBERT, Thierry DEQUIEDT, les délégués suppléants : Yvette DRAGER, Bernard DEBOMY.

Aménagement de la RD 158E rue Ernest Hermand

Le montant estimatif des travaux pour la sécurisation des liaisons piétonnes, collecte des eaux pluviales et borduration entre le bourg centre et le hameau de Fléchinelle rue Ernest Hermand, s'élève à 348 082 € HT pour une longueur de 450 m.

Le conseil municipal décide de formuler une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du programme « Grosses réparations en milieu urbain » d'un montant de 105 000 €. Il formulera auprès des services de l'Etat une demande de subvention au titre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux dès qu'il aura connaissance des modalités de prise en charge pour ce type d'aménagement. Sur la base des taux de 2018 le montant de cette subvention est de 46 945 €.

Information Assainissement collectif suite à réunion avec SIDEN SIAN:

Le plan de zonage pour Enquin centre et Erny St Julien est validé par le SIDEN SIAN compétent en matière d'assainissement collectif. (Serny et Fléchinelle restent en assainissement autonome)

La station d'assainissement collectif des corons de Fléchinelle est à 30 % de sa capacité, il est donc envisageable de raccorder certaines habitations du secteur à la station existante.

La construction de la station d'épuration pour les autres habitations d'Enquin et d'Erny est projetée en 2020 (coût estimé 900 000 €) elle se situera entre Enquin et Erny.

Le plan de zonage d'Enguinegatte est à l'étude mais aucune échéance n'est fixée, il n'est pas classé prioritaire par le SIDEN SIAN.

ASSOCIATION ACTE +

Pour les entreprises, les particuliers, les artisans, les commerçants, les agriculteurs à la recherche d'un coup de main ponctuel, ACTE + met à votre disposition du personnel correspondant au profil que vous recherchez (emplois familiaux, autres travaux)

- ⇒ Vous n'êtes pas employeur, ACTE + prend en charge toutes les démarches administratives.
- ⇒ Vous adaptez la durée de mise à disposition selon vos besoins.
- ⇒ Vous bénéficiez d'un suivi personnalisé

Une réunion d'information se tiendra le 24/01/2019 à 9h30 à la salle des fêtes d'Enguinegatte

Pour les demandeurs d'emploi nous proposons des missions de travail temporaire et assurons un suivi et un accompagnement socioprofessionnel.

Une réunion d'information se tiendra le 24/01/2019 à 14h à la salle des fêtes d'Enguinegatte.

Les réunions seront assurées par M Enguerrand Lukowiak
Association intermédiaire Loi 1901 agréée par l'Etat.
Tél : 03.21.88.22.00

Commission de sécurité

Afin de réfléchir aux problèmes de sécurité liés à la circulation des véhicules en agglomération, le maire propose la création d'une commission de sécurité qui procèdera à un état des lieux et à un plan d'actions à mettre en œuvre en relation avec les services de la Gendarmerie.

Cette commission après appel à candidatures se compose de :

- Thierry DEQUIEDT
 - Valérie MOLIN
 - Pierre LALOY
 - Nathanaël MASSON
 - Bernard DEBOMY
 - Isabelle GARCIA
 - Iannick HENNEUSE
- Elle sera présidée par Monsieur le Maire

MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-OMER

LA GARANTIE JEUNES
un accompagnement vers l'autonomie et l'emploi

ça concerne qui ?
Les jeunes de 16 à 25 ans :
•Ni scolarisé
•Ni en emploi
•Ni en formation
•Sans soutien familial
•Non imposable
•Ressources inférieures au plafond RSA

c'est quoi ?
•Un engagement réciproque entre un jeune et sa Mission Locale d'un an renouvelable
•Une allocation de 484,82€ / mois au maximum

pourquoi ?
•Identifier vos points forts
•Développer vos compétences
•Bénéficier d'ateliers et de formations gratuites
•Se créer un réseau social et professionnel
•Entrer dans la vie active

ça consiste en quoi ?
•Un accompagnement collectif
•Un suivi personnalisé
•Des périodes en entreprise

SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS

OU APPELEZ NOUS AU 03 21 93 99 00 ET DEMANDEZ CAMILLE

jepouxtravailler.mission-locale.org